L'AJJ

[L'AJJ]
date de parution : janvier 2019
périodicité : mensuelle // page : 44

LES BRÈVES DU MOIS

VIE CITOYENNE

Vie citoyenne
Au 1er janvier 2018, la population légale d'Aubagne était de 43 866 habitants. Un chiffre qui sera actualisé, comme chaque année, grâce à la campagne de recensement partiel de la population. Cette opération de collecte, menée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) dans les communes de 10 000 habitants ou plus, se déroulera à Aubagne du 17 janvier au 23 février 2019.
Muni d'une carte individuelle signée par Gérard Gazay, maire d'Aubagne, des agents recenseurs nommés par la Ville se rendront au domicile des 8 % de ménages tirés au sort par l'INSEE sur l'ensemble du territoire communal afin de leur remettre les questionnaires. Un courrier, accompagné d'une notice explicative, sera distribué au préalable dans les boîtes aux lettres et contiendra les coordonnées téléphoniques de l'agent recenseur pour un rendez-vous éventuel en cas de problème de disponibilité.
Les résultats de cette enquête, exploité exclusivement par l'INSEE de manière statistique et anonyme, apportent une connaissance fine de la population de chaque commune et de son évolution. Celle-ci permet de mieux connaître les besoins des habitants dans différents domaines : écoles, hôpitaux, emplois, transports et déplacements quotidiens, conditions de logement... Un outil précieux pour nos collectivités locales, qu'il s'agisse de la Ville d'Aubagne, mais également d'Aix-Marseille-Provence et des Conseils Régional et Départemental.
À noter : les habitants concernés pourront, s'ils le souhaitent, répondre en ligne et obtenir plus d'informations sur www.le-recensement-et-moi.fr.

FAMILLES

Soutien à la parentalité
Pour la deuxième année, la Ville propose des ateliers gratuits pour les parents avec des enfants de 6 à 11 ans. Pour des relations plus sereines en famille, 16 séances sont prévues tous les mercredis du 23 janvier au 22 mai, de 14 h à 16 h 30 à la Maison des services scolaires. Elles seront animées par 3 accompagnateurs formés par le Comité Départemental d'Éducation et de Promotion de la Santé. Au programme : l'attention positive, les émotions, les encouragements et la valorisation, la formulation des attentes, le tableau des comportements, l'écoute active, les réunions de famille, la gestion des écrans, la résolution des problèmes, l'avertissement, les limites, la discipline positive, le projet éducatif, l'ancrage des comportements appropriés. Inscription obligatoire.
Contact : Maison des familles tour B, [illegible] 09 87 87 32 31.

ENVIRONNEMENT

Collecte de sapins de Noël
Du 2 au 27 janvier, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile met en place une collecte de sapins. Six bennes de 12 m³ seront installées à cet effet sur le parking de l'école maternelle du Pin Vert ; route de Beaudinard, devant le centre des impôts ; sur le parking de la Maison de quartier du Charrel ; en face du gyrobe Gustave-Eiffel ; cours Voltaire, derrière la consigne du marché ; place Louis-Sicard.
Contact : 04 42 62 80 11

SOLIDARITÉ

Dictée
Les clubs du Rotary d'Aubagne et de Gémenos organisent samedi 26 janvier la 6e édition de leur dictée dont les bénéfices vont intégralement à l'association Coup de Pouce. Les dictées précédentes ont permis l'ouverture d'un [illegible] à l'école Nelson-Mandela au Charrel.
Dictée du Rotary, collège Jean de la Fontaine, à Gémenos à 14 h (accueil à partir de 13h30). Contact : 06 69 09 50 32 ou dictee.rotary@protonmail.com, www.rotary-aubagne.fr

[illegible]ANTÉ - BIEN-ÊTRE

[illegible]raudes à l'Assurance maladie
[illegible]tention aux tentatives de phishing [illegible] homéopathie, aux démarchages [illegible]ux malades par téléphone [illegible] par mail au nom de l'Assurance [illegible]ladie. C'est pourquoi, il ne faut [illegible]s donner suite à un message sur le [illegible]répondeur demandant de rappeler la [illegible]aisse Primaire à un numéro fortement [illegible]tarifé, **seul le 3646 permet de joindre la CPAM**. Par ailleurs, il faut savoir que,

Nouveau service de soins à la Casamance
Après 4 mois de travaux, la maternité de l'hôpital privé La Casamance a fait place à un service de soins de suite et de réadaptation. Avec des locaux agrandis, la création d'un gymnase, le renforcement de l'équipe médicale et de nouvelles compétences paramédicales, ce service adapte son offre aux nouveaux besoins des patients du territoire. Il vise une meilleure prise en charge d'une population vieillissante dans le cadre des objectifs du Schéma Régional de Santé pour anticiper les ruptures de parcours et faciliter le retour à domicile.

44 • L'AJJ • 826 • Janvier 2019

Nouveau service de soins à la Casamance

Après 4 mois de travaux, la maternité de l'hôpital privé La Casamance a fait place à un service de soins de suite et de réadaptation. Avec des locaux agrandis, la création d'un gymnase, le renforcement de l'équipe médicale et de nouvelles compétences paramédicales, ce service adapte son offre aux nouveaux besoins des patients du territoire. Il vise une meilleure prise en charge d'une population vieillissante dans le cadre des objectifs du Schéma Régional de Santé pour anticiper les ruptures de parcours et faciliter le retour à domicile.